

Rapport de la commission pour le préavis n° 06 /2017, Abattoir des Ouges

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

La commission s'est réunie le 24 avril 2017 dans la salle de la municipalité. Etaient présents : Mesdames Armelle Morier, 1ère membre, Yvonne Wespi, Messieurs Jérôme Mottier, Nicolas Mottier et la sous-signée. Les représentants de la municipalité étaient Messieurs Christian Daenzer et Stéphane Henchoz.

Après les salutations d'usage, Mme Morier donne la parole à M. Henchoz pour quelques informations complémentaires. Pour mémoire l'abattoir des Ouges est propriété de la commune et ces dernières années l'utilisation de cet abattoir avait beaucoup baissé, ce qui inquiétait la commune et la commission agricole du Parc Naturel Régional qui décida de chercher des solutions. Ces travaux débouchèrent sur la création d'une coopérative de l'abattoir régional Gruyère - Pays-d'Enhaut - Les Ormonts, étant donné que nos voisins fribourgeois ont vu l'abattoir de Charmey se fermer et que nos voisins des Ormonts doivent descendre avec leurs bêtes jusqu'à Bex. Relevons au passage que nous avons la chance d'avoir un abattoir existant, car nous n'aurions pas obtenu l'autorisation d'en faire un neuf.

La coopérative a donc été créée en février de cette année et compte aujourd'hui 51 coopérateurs ; elle devra se doter d'un nouveau règlement interne. Pour donner toutes les chances à ce nouveau fonctionnement, des améliorations sont apportées par quelques travaux décrits dans le préavis et présentés ce soir à l'écran.

Des questions ont été posées à Stéphane Henchoz, qui fait partie du comité de cette nouvelle coopérative.

-Avez vous prévu d'engager un boucher ?

Réponse : Oui, nous allons chercher une personne capable de faire de la bonne marchandise et de faire le lien et la planification de l'occupation des locaux avec les autres bouchers, car il est important de laisser l'accès aux bouchers qui avaient l'habitude de venir ainsi qu'aux nouveaux venus.

-Pensez vous qu'il y aura assez de bêtes pour faire fonctionner l'abattoir ?

Réponse : Oui, d'après les estimations des agriculteurs, le nombre de bêtes sera suffisant, sans compter que nos voisins fribourgeois et ormonans sont aussi très intéressés, qu'il y a maintenant plusieurs élevages de cerfs, qu'il y aura très probablement des brebis et des agneaux et que les porcs d'alpage sont de plus en plus nombreux car c'est le moyen idéal d'utiliser le petit lait.

-Pensez vous qu'il y aura assez de place dans la chambre froide ?

Réponse : Pour le moment elle sera suffisante, le travail du boucher responsable sera de faire une bonne planification et peut-être quelques changements dans les habitudes pour que les bêtes n'arrivent pas toutes entre septembre et décembre.

Quel taxe va être demandée aux personnes ne faisant pas partie de la coopérative ?

-Réponse : Pas de différence entre coopérateur et non coopérateur, pour le moment la taxe est une problématique difficile à régler, car les gens des Ormonts paient une taxe pour leurs bêtes à Bex et ne veulent pas payer 2 fois et les Fribourgeois ne paie pas de taxe dans leur canton, donc difficile de demander une taxe pour nous ici....

-Il y aura pas mal de travail de secrétariat et de facturation, qui s'en chargera ?

Réponse : Stéphane Henchoz en tant que caissier dans un premier temps.

- Peut-on espérer des aides financières pour ces travaux ?

Réponse : Oui, très probablement l'aide du Parrainage suisse pour les communes de montagne, ainsi que des Améliorations Foncières, mais pour le moment aucun montant précis n'a été évoqué.

La commission n'ayant plus de questions, se concerte et à l'unanimité vous demande de suivre la municipalité dans ce préavis et de l'accepter tel que présenté.

Sylviane Clot
Rapporteure

